



Renforcer le pouvoir d’agir et la participation des personnes en situation de handicap

EPoP est une démarche nationale qui vise à développer le recours aux **intervenants pairs**.

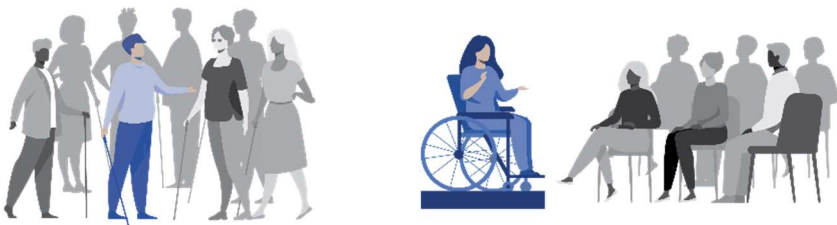
Un intervenant pair, c’est une personne qui **transforme son expérience de vie avec un handicap en expertise à transmettre aux autres** :

- A d’autres personnes en situation de handicap dans un objectif de pair-accompagnement ou d’entraide mutuelle,
- Au secteur médico-social, aux institutions et administrations pour participer à l’élaboration des politiques publiques, à l’adaptation des offres d’accompagnement, à la formation des professionnels…,
- Aux acteurs du droit commun pour soutenir l’accessibilité de tous à tout…

EPoP est un support au développement d’une société inclusive selon la devise du « **Rien pour nous sans nous** ».

EPoP a été lancé en février 2021 par Mme Cluzel, Secrétaire d’Etat chargée des personnes en situation de handicap et est une démarche partenariale soutenue par de nombreux acteurs nationaux.

La démarche est financée en région par l’ARS Hauts-de-France.

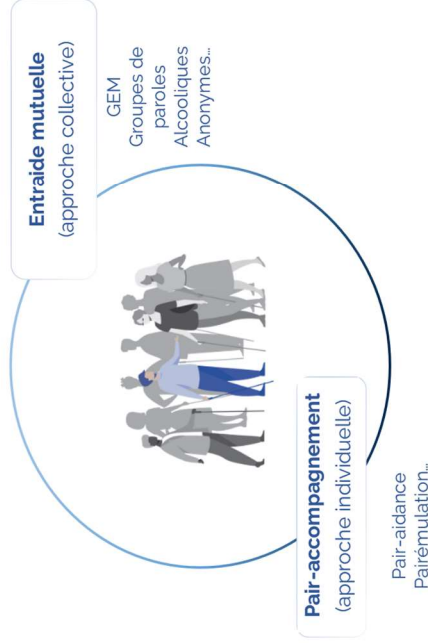


L'intervention par les pairs selon



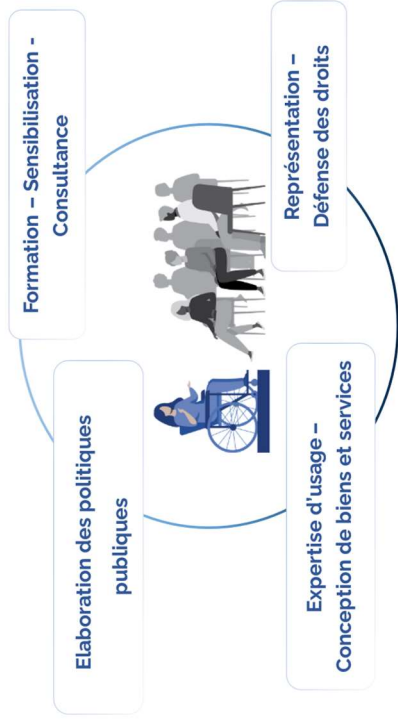
C'est intervenir auprès d'autres personnes en situation de handicap:

Pair à pair



C'est aussi intervenir auprès d'autres acteurs: professionnels, aidants, institutions, administrations...

Participation & conception par les pairs



img.pfp.vector.com/freepdf.com

Par exemple : Une personne malvoyante conseille une autre personne malvoyante dans l'usage de sa canne blanche, ou de son chien guide au quotidien.

Par exemple : Une personne déficiente intellectuelle intervient dans la formation des éducateurs spécialisés ou sensibilise les enfants au handicap dans les écoles.



dans les Hauts-de-France c'est :

- ⇒ **30 Intervenants pairs** : un collectif de personnes en situation de handicap formées et accompagnées pour partager leur expertise de vie avec un handicap avec leurs pairs, des familles, des professionnels, des administrations....
- ⇒ **30 Référents de l'intervention par les pairs** : des professionnels d'établissements et services médico-sociaux, d'administrations (MDPH, ARS), de municipalités, formés et accompagnés pour développer l'intervention de pairs et la participation des personnes en situation de handicap.
- ⇒ **Une dynamique territoriale** associant des personnes concernées, des acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé sur 2 bassins de vie (**Amiens-Montdidier-Péronne** et **Roubaix-Tourcoing**)
- ⇒ **Une équipe** de 3 personnes, dont deux elles-mêmes intervenantes paires, qui animent la dynamique à temps plein
- ⇒ **Un espace ressource** pour les acteurs régionaux autour de l'intervention par les pairs (conseil technique et mise à disposition de ressources : boîte à outils, annuaire, analyses juridiques, supports types...)

Pour plus d'informations :

Pauline TURSI, Chargée de mission EPoP

CREAI Hauts-de-France

06 24 68 32 32 ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE, Référent pairs régional EPoP

CREAI Hauts-de-France

06 51 40 59 64 aaumoite@creaihdf.org

Karine GARY, Conseillère paire EPoP

CREAI Hauts-de-France

kgary@creaihdf.org

Vous pouvez nous rencontrer au CREAI Hauts-de-France :

54 Boulevard Montebello à Lille et nous retrouver sur les réseaux sociaux :



<https://www.facebook.com/EPoPHdF>



<https://www.linkedin.com/showcase/epop-hauts-de-france>

